Rapport d'activités 2022

LIMOUSIN NATURE ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT....4
LA VIE DE LNE....5
VIE STATUTAIRE ET GESTION DE LA FÉDÉRATION....5
LA DYNAMIQUE BÉNÉVOLE....6
L'ÉQUIPE SALARIÉE....6
LE RÉSEAU FNE....8
LA FÉDÉRATION FNE NOUVELLE-AQUITAINE....8
PARTICIPATION À LA VIE DE FNE NOUVELLE-AQUITAINE....9
LES RELATIONS EXTÉRIEURES....10
ADHÉSIONS....10
LE CENTRE NATURE LA LOUTRE....10
LES PARTENAIRES FINANCIERS ET LA GESTION FINANCIÈRE....10
LES ACTIONS 2022....12
ACTIVITÉ MILITANTE ET PARTICIPATION AU DÉBAT PUBLIC....12
LA PARTICIPATION AUX INSTANCES DÉPARTEMENTALES, COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES....12
LA PARTICIPATION AUX INSTANCES RÉGIONALES....13
LES ACTIONS MILITANTES....13
PROJET D'AUTOROUTE CONCÉDÉE A147....14
CONCERTATION SUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL INCINÉRATEUR À LIMOGES....14
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT....15
ACCUEIL DE CLASSES ET ANIMATIONS SCOLAIRES À LA LOUTRE....15
ZOOM SUR… LES ANIMATIONS BIODIVERSITÉ AQUATIQUE, AVEC PHILIPPE, RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE....16
LABEL EDDD....17
OBJECTIF COP 27 EN NOUVELLE-AQUITAINE....17
FORMATIONS....18
LES STAGES DE CITOYENNETÉ....18
LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL....19
LE PROJET LIRES....19
LE PROJET « PARCELLES DE MOBILISATION »....19
UN EXEMPLE D'ÉTUDE « INTERPRÉTATION » AVEC ELLEN, ANIMATRICE ET ÉCO-INTERPRÈTE....21
ZOOM SUR LE PARTENARIAT AVEC ECOTREE, AUTOUR DE LA FORET DE "LA CROIX DU TILLEUL" À SARRAN, PAR JEAN-MICHEL, ÉCO-INTERPRÈTE....22
LES ÉTUDES ET ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ....23
PROGRAMME D'ACTUALISATION DES ZNIEFF EN NOUVELLE-AQUITAINE....23
ANIMATION DU PLAN RÉGIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA MULETTE PERLIÈRE EN NOUVELLE-AQUITAINE 25
ZOOM SUR… LA GESTION DES PARCELLES SOUMISES À LA COMPENSATION POUR ASF (AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE), AVEC FRÉDÉRIC, ANIMATEUR ET CHARGÉ DE PROJET....27
LE PROGRAMME SENTINELLES DE LA NATURE....29
LA CELLULE D'ASSISTANCE JURIDIQUE....31
NOS MEMBRES, EN ACTION !....33
COMMUNICATION EXTERNE....45

Rapport moral du Président

Le premier mot qui me vient à l'esprit est l'aggravation.

Aggravation du réchauffement climatique montrée par l'été hors norme que nous avons connu, cause de nombreux décès. Trois épisodes de canicule, des rivières à sec, des incendies monstres.

Aggravation de la perte de biodiversité. Les rapports se suivent et se ressemblent mais avons-nous encore besoin de rapports pour constater la quasi-disparition des insectes, la diminution des oiseaux comme par exemple les hirondelles ?

Aggravation des attaques contre les défenseurs de la nature et de la rhétorique presque haineuse, issues principalement d'une partie du monde agricole.

Ce n'est pas moi qui vais me plaindre qu'on s'attaque au problème du climat et de l'énergie. Mais il ne faut pas que cela se fasse sur le dos de la biodiversité, la grande absente du débat public et des décisions. Ce qu'on appelle la transition écologique n'est qu'une transition énergétique. Et le green-washing est maintenant le mantra de tous les secteurs économiques qui y vont de leur transition ou de leur développement durable en utilisant un vernis chargé de cacher leurs actions trop souvent néfastes pour notre planète et le vivant qui s'y trouve. Et ce n'est pas en misant tout sur la technologie, qu'on résoudra nos problèmes, il faut absolument ralentir : notre emprise sur les sols, notre consommation d'énergies et de biens, souvent inutiles et éphémères, notre boulimie de déplacements.

Les pouvoirs publics, Etat et Collectivités laissent faire, trop focalisés sur le court terme et ils se limitent à faire de la communication sur les petites améliorations : planter un arbre ici ou là tout en imperméabilisant les trottoirs, baisser l'éclairage public en pleine nuit, au moment où les espèces ne sortent pas, protéger un espace délimité mais dégrader partout ailleurs, construire encore plus de routes, de parcs d'activités, en vantant leur intégration dans le paysage.

Les lois existent mais ne sont pas appliquées ou rognées petit à petit, comme les lois Grenelle. Je donnerai aussi l'exemple de l'objectif zéro artificialisation des sols en 2050 qui est attaqué de toutes parts. Je ne peux pas passer sous silence le fait que l'État qui, après avoir inventé les cellules Demeter, a dégainé le Contrat d'engagement Républicain, utilisé pour restreindre l'action et l'expression des associations citoyennes.

On pourrait croire que le Limousin, pays de verdure, d'arbres et d'eau est préservé de tous les excès, un discours qui permet à certains de minimiser leur impact sur l'environnement. Cette richesse nous donne au contraire une forte responsabilité pour la préserver et la transmettre aux jeunes générations.

La bonne nouvelle c'est que LNE et ses associations sont toujours là. Un grand merci à nos salariés qui ont continué leurs missions avec sérieux et persévérance, et particulièrement à ceux qui ont gagné le droit aux loisirs permanents avec une retraite méritée, Jean Jacques Rabache et Pascale Kremer, et à celle qui a eu le courage de nous

rejoindre à la fin de 2022, Marion Fourtune, mais aussi à l'ensemble des membres du bureau qui sont toujours très présents tout au long de l'année.

Les missions d'éducation à l'environnement ont pu être assurées, ce travail de fourmi indispensable pour faire évoluer les mentalités qui restent trop souvent centrées sur un imaginaire de puissance humaine sur la nature et de ressources inépuisables, permettant une consommation effrénée et sans limite.

Notre connaissance en matière de biodiversité provient en grande partie du travail des associations, de leurs bénévoles et de leurs salariés et LNE y amène sa part. Sans connaissance, pas de diagnostic et pas de protection, de même qu'en matière de santé sans thermomètre, pas de maladie et pas de soins. Ignorer la réalité satisfait certains et les baisses des financements publics annoncées les arrangent bien.

On comprend bien toute l'importance de l'action associative et de la participation au débat environnemental pour tenter de convaincre partout où c'est possible même si le déni est parfois affligeant, décourageant, face aux vérités que la nature et la logique nous présentent et que nous énonçons depuis des dizaines d'années.

Je remercie ici toutes les associations qui font ce qu'est LNE, sa force et le poids qu'elle pèse dans le débat public. C'est ensemble que l'on peut faire changer le monde.

Je lance cependant un appel pour venir renforcer notre vaisseau amiral, en l'occurrence le bureau de LNE afin d'augmenter notre capacité à agir, et aussi répartir les missions. Nous avons aussi besoin de vous dans la perspective d'un futur qui sera, à partir de 2024, avec un nouveau président ou présidente puisque je passerai la main après mes 10 ans d'engagement à cette responsabilité.

Merci

Michel GALLIOT
Président

La vie de LNE

• Vie statutaire et gestion de la fédération

Associations membres

Pas d'adhésion d'association en 2022 mais quelques-unes sont en sommeil. LNE compte donc 44 associations actives adhérentes directes pour l'année 2022.

Membres du bureau

Réunions statutaires

Le fonctionnement de la fédération en 2022 est revenu à des conditions normales après les années marquées par les problèmes sanitaires. Cependant, les réunions ont largement eu recours aux moyens informatiques, les réunions à distance sont désormais habituelles.

- 1 assemblée générale ordinaire le 7 mai 2022
- 4 réunions de Conseil d'administration
- 12 réunions de Bureau

Une quarantaine de réunions de commissions ou avec des structures officielles, qui implique un gros travail de préparation, de synthèse, d'échange de messages mails ou téléphoniques représentant un temps important passé à faire vivre la fédération.

Reconnaissance institutionnelle

En 2022, l'agrément de LNE au titre de l'environnement a été renouvelé pour 5 ans, ainsi que l'habilitation à participer au débat environnemental.

• La dynamique bénévole

LNE existe grâce à ses bénévoles ! Chaque année leur contribution est inestimable : prospections naturalistes, tenue de stands, organisation et animation de sorties ou formations spécifiques, rédaction d'articles, veille environnementale, représentation en commissions administratives, rencontre avec des acteurs locaux, participation à la vie des réseaux régionaux et départementaux, etc.

LNE valorise le bénévolat dans sa comptabilité. Pour cet exercice, 1340 heures de bénévolat ont été comptabilisées, ce qui représente un total de plus de 24 000 €.

• L'équipe salariée

En 2022 un gros changement dans l'équipe : Le directeur Jean-Jacques Rabache est remplacé par Marion Fourtune en fin d'année ! Un grand merci à Jean-Jacques pour 37 années d'engagement auprès de LNE.

À noter : l'équipe salariée est basée au Centre nature La Loutre à Verneuil-sur-Vienne, à l'exception de Jean-Michel Teulière qui travaille depuis la Corrèze.

Le réseau FNE

• La fédération FNE Nouvelle-Aquitaine

Fondée en 2016, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine défend les intérêts environnementaux en déployant tous les outils de la démocratie, des procédures de concertation aux actions en justice, et propose des solutions concrètes pour réussir la transition écologique. La force du réseau créée par la confédération régionale permet une meilleure défense de l'intérêt général et des intérêts communs des associations de protection de la nature et de l'environnement en Nouvelle-Aquitaine.

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine est composée de 3 fédérations membres, Limousin Nature Environnement, Poitou-Charentes Nature et la SEPANSO Aquitaine et de deux associations régionales, Cistude Nature et Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine. FNE NA porte la voix de plus de 200 associations dans les 12 départements, regroupant 18000 adhérentes et adhérents, et employant 150 salariées et salariés.

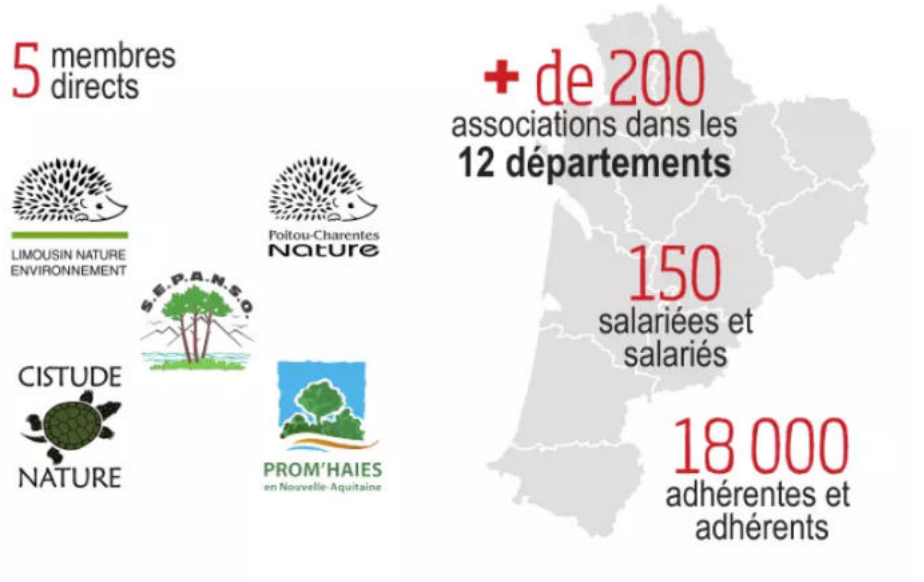

FNE NA est membre de France Nature Environnement

France Nature Environnement est la « fédération nationale des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement ». Créée en 1968, elle est le porte-parole d'un mouvement de 3 500 associations.

• Participation à la vie de FNE Nouvelle-Aquitaine

LNE est très présente dans la confédération créée il y a 8 ans déjà, et qui en 2022 s'est réunie 6 fois pour des conseils d'administration et pour l'assemblée générale, en Gironde.

Les représentants de LNE sont Michel Galliot – trésorier de FNE NA, Cathy Mazerm – vice-présidente, et Michel Teissier. Les suppléants sont Andrée Rouffet-Pinon, Sylvie Chatelus et Annick Benazech. Cathy Mazerm y est référente de la confédération sur l'opération Sentinelles, sur l'éducation à l'environnement et sur l'économie circulaire et les déchets, et Michel Teissier sur la méthanisation.

Les relations extérieures

Adhésions

LNE adhère, pour l'année 2022, à :

- GRAINE Nouvelle-Aquitaine, fédération de l'éducation à l'environnement
- ATMO Nouvelle Aquitaine
- Agence Régionale de la Biodiversité NA
- Urgence POLT
- Alternatiba Limousin
- le Mouvement associatif

Le Centre nature La Loutre

Les locaux du Centre nature La Loutre, à Verneuil-sur-Vienne, nous sont confiés par convention par le Conseil départemental de la Haute-Vienne qui en est propriétaire. Qu'il en soit ici à nouveau remercié. Ce lieu est rendu vivant par l'accueil de scolaires, le support de journées de découvertes de la nature mais aussi parce qu'il est à disposition des associations du réseau de LNE pour leurs activités.

Les partenaires financiers et la gestion financière

En matière de financements publics, c'est l'Europe qui reste la principale source de financement (un quart) puis ce sont le Conseil régional et la DREAL qui sont des financeurs importants, à côté de divers autres collectivités et établissements publics. Cette part importante de financement européen est aujourd'hui incontournable mais laisse LNE à risque pour sa trésorerie car les dossiers sont traités avec un décalage toujours très important.

Les financements privés représentent 42% des ressources, un chiffre qui s'explique car LNE a développé sa stratégie de diversification financière depuis plusieurs années.

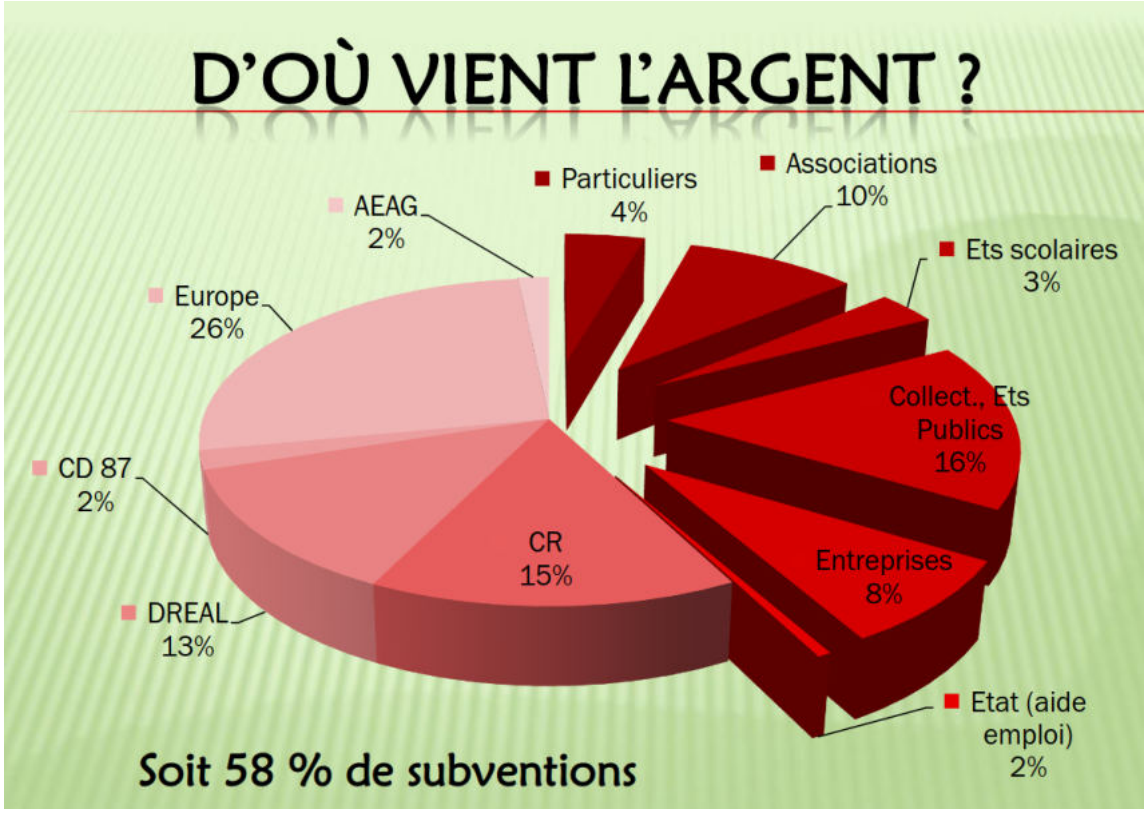

Sources de financements 2022

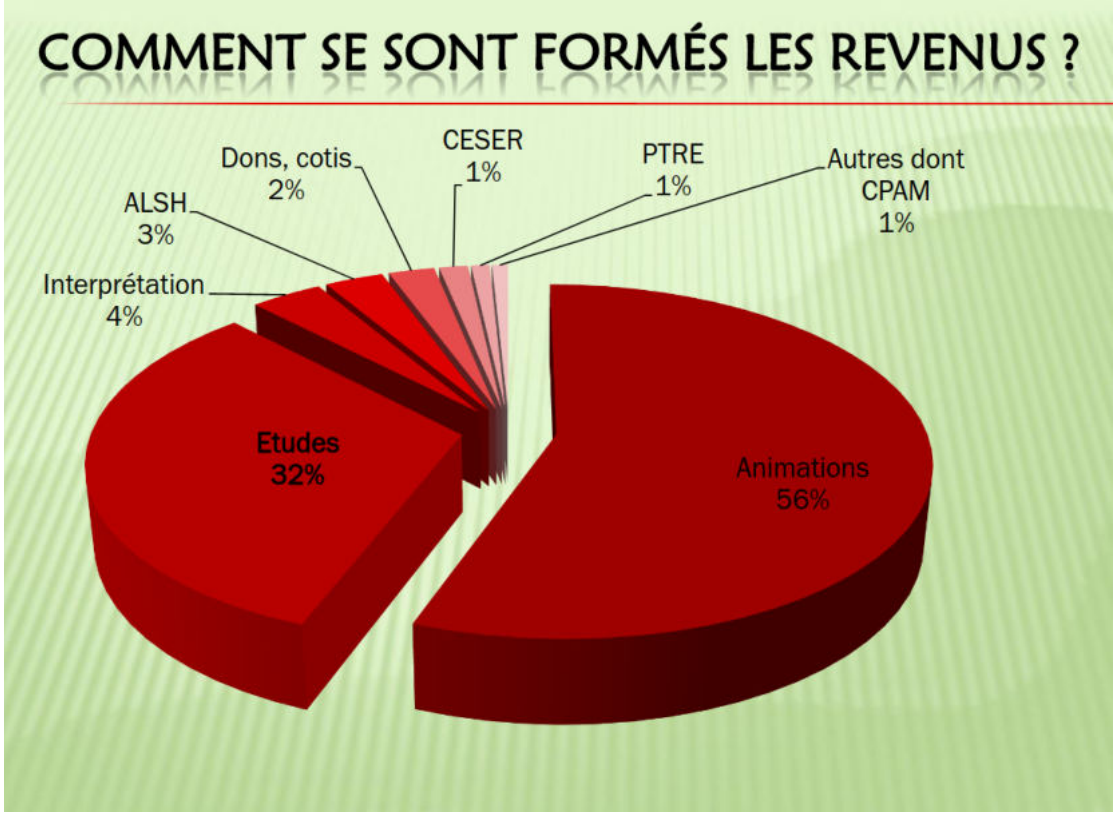

Activités correspondantes aux recettes

Les actions 2022

• Activité militante et participation au débat public

La participation aux instances départementales, communales et intercommunales

LNE est sollicitée pour de nombreuses commissions. Avec ses associations, elle y porte une vision de la nature et de l'organisation de notre société que personne d'autre ne défend.

- les CODERST Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.
- les CSS, Commissions de suivi de site sur les déchets ou les installations classées, en notant qu'elles sont réunies bien moins souvent que ce qu'il faudrait légalement.
- les CLE Commissions locales de l'eau
- les CDPENAF, Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, presque une réunion par mois en Haute-Vienne
- les CDCFS COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE
- les commissions départementales d'orientation agricoles (CDOA)
- les commissions départementales de la nature des sites et des paysages (CDNPS)
- les comités des usagers du SYDED et de Limoges métropole
- Comité de pilotage de la tourbière des Dauges et de l'étang des Landes, de l'étang de la Pouge
- Commission consultative des services locaux de Limoges Métropole

A noter que LNE a participé directement aussi au pôle énergie en Creuse, au bureau du Sage Creuse (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et celui du Sage Cher amont.

On doit cependant noter que la défense de l'environnement n'est pas la préoccupation principale lors de ces réunions et la représentation des associations est faible. Les décisions prises ne reprennent pratiquement jamais nos positions, ce qui amène parfois à nous interroger sur l'intérêt de participer à toutes ces instances.

En Corrèze, c'est Corrèze Environnement qui participe aux commissions départementales. En Creuse, FNE Creuse pourra y participer lorsqu'elle aura obtenue l'agrément au titre de l'environnement.

La participation aux instances régionales

La taille de cette région amène à un partage des participations avec nos fédérations homologues de Poitou-Charentes et d'Aquitaine. LNE a participé :

- à ATMO Nouvelle-Aquitaine ,
- à l'ARBNA, Agence de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine où LNE est membre du conseil d'administration
- au comité régional pour la Biodivesité (CRB) où LNE dispose de 4 sièges.
- Geneviève Albert Roulhac a assuré la représentation de LNE au CESER (Conseil économique social et environnemental régional). Elle siège dans les commissions « environnement » et « évaluation des politiques publiques ». Cet engagement au CESER est un engagement fort mais facilité par un collège associatif très dynamique. Nos représentants du réseau FNE ont permis la réalisation de plusieurs rapports de ce conseil.

Au titre de FNE NA, LNE a participé aux réunions de la commission régionale forêt bois (CRFB) avec Michel Galliot. Sylvie Chatelus, membre du bureau de LNE représente FNE NA au conseil d'administration du conservatoire des espaces naturels (CEN NA). Michel Teissier représente la confédération au COPTEC, conseil permanent pour la transition énergétique et le climat.

Les actions militantes

Quelques exemples des actions en 2022 :

- La marche pour le climat : LNE a participé à l'organisation de cette marche en mars ;
- La journée Chap'nature à Chaptelat ;
- LNE a été partenaire du festival de film écologie « Horizon vert » au mois de septembre et a animé plusieurs débats d'après-film.

–

Projet d'autoroute concédée A147

Réclamé avec insistance par la chambre de commerce et d'industrie de Limoges, ce projet a fait l'objet d'une concertation préalable sous le contrôle de la CNDP commission nationale du débat public. Largement défendu par les instances et une partie de la population de Limoges, ce projet rencontre de plus en plus d'opposition au fur et à mesure qu'on s'éloigne de Limoges vers Poitiers.

LNE a mobilisé un collectif d'associations pour participer à cette concertation et être présent à toutes les réunions. De nombreuses contributions ont été écrites pour signaler l'opposition à ce projet, argumentées sur plusieurs aspects : environnement naturel, émissions de GES, artificialisation des terres, impact économique et social. Les garants ont reconnu le sérieux du travail des associations et la justesse de leurs arguments en leur donnant la parole lors de la dernière réunion publique. L'opposition inattendue d'une partie de la population et la justesse des arguments de LNE est sans doute ce qui a amené en réaction, des propos outranciers sur LNE de la part des défenseurs du projet.

Le financement de ce projet n'a pas été trouvé et l'État devrait l'abandonner mais il tarde à officialiser cette décision.

Un site internet a été créé par le collectif : https://toutsurla147.fr

Concertation sur la construction d'un nouvel incinérateur à Limoges

Cette concertation qui s'est déroulée à l'automne, sous la supervision de la CNDP, a beaucoup mobilisé l'association Barrage Nature Environnement, épaulée par LNE. Le projet prévoit le traitement de 110 000 tonnes de déchets par an en 2030, sans diminution entre 2030 et 2050. Il prévoit également un réseau de chaleur urbain.

Il a été rappelé que la meilleure solution pour l'avenir de la planète est d'orienter les financements sur la prévention, le tri et les filières de valorisation. La filière incinérateur, qui ne peut fonctionner que s'il y a des déchets, est d'ailleurs un frein au développement de la filière valorisation. Il a été

demandé à ce que l'alternative d'un plus petit incinérateur soit étudiée et que son implantation se fasse plus loin des habitants.

Une fois encore, les garants de la CNDP ont reconnu le sérieux des analyses des associations, la justesse de leurs arguments. Les collectivités porteuses de ce projet ont promis d'étudier les demandes des associations.

Éducation à l'environnement

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable a toujours été l'axe structurant de Limousin Nature Environnement, notamment autour du centre nature et de l'équipe salariée mais aussi de ses bénévoles.

Accueil de classes et animations scolaires à la Loutre

Depuis sa création, en 1986, le Centre Nature "La Loutre" travaille auprès des enseignants, animateurs et éducateurs pour effectuer un travail de fond sur toutes les thématiques liées à l'environnement. Nous accompagnons donc les projets pédagogiques des différents enseignants et établissements en leur amenant la connaissance de terrain

Pour ces animations, nous privilégions toujours un contact direct avec la nature. L'exploration, la découverte, l'expérimentation sont le socle de nos interventions, car elles permettent non seulement de capter l'intérêt et l'attention des élèves, mais aussi d'ancrer durablement dans leur esprit, la beauté, la diversité et la fragilité de ce qui nous entoure.

L'objectif est alors de favoriser la mise en relation des enfants et de leur environnement et de les reconnecter à la nature. Voir, toucher, sentir et ressentir sont des moments essentiels lors de ces sorties

Parmi les thématiques que nous développons, la forêt, les milieux humides, la connaissance de la faune et de la flore sont celles que nous pratiquons le plus régulièrement à La Loutre, avec une activité phare : La Nuit à La Loutre.

Ici, à la découverte classique de la nature s'ajoutent l'aventure d'une sortie nocturne, à l'écoute et l'observation du monde de la nuit, ainsi qu'une nuitée sous la tente, qui est bien souvent une première pour une majorité d'élèves. Bref, des moments inoubliables pour tous !

En 2022, comme chaque année, environ 2000 élèves sont passés par La Loutre

Zoom sur… les animations biodiversité aquatique, avec Philippe, responsable pédagogique

Dans le cadre d'un marché avec Limoges Métropole, une série d'animations a été mise en place, depuis 2021, sur le thème des "Cours d'eau de Limoges Métropole".

L'objectif est de favoriser, auprès des élèves, la connaissance de la nature qui se trouve à proximité de chez eux, de percevoir la fragilité des milieux aquatiques et de comprendre l'intérêt de les préserver.

Chaque classe bénéficie de 3 interventions, 2 en classe et une sur le terrain :

- Une première séance les amène à découvrir le cycle de l'eau en Limousin. Dans une deuxième partie, ils font connaissance avec la biodiversité aquatique.

- La deuxième séance a pour thème l'utilisation des cours d'eau par les humains (autrefois et aujourd'hui), et dans une deuxième partie les élèves sont invités à réfléchir sur les gestes de la vie quotidienne qui peuvent avoir un impact sur l'eau.

Les séances 1 et 2 sont réalisées en classe à l'aide des outils pédagogiques de la "Malle Eau" qui a été réalisée par LNE il y a quelques années, à la demande de Limoges Métropole.

- La troisième séance sur le terrain, à proximité directe de l'école, à la découverte du vivant. Ces interventions sont l'occasion de découvrir, dans le milieu naturel, les éléments de la faune et la flore qui ont été étudiés au cours des séances précédentes.

6 classes par an y participent, soit environ 150 élèves

La mise en place du CTMA Limoges Métropole va permettre de passer à 12 classes par an, pour les 5 prochaines années

Label EDDD

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE MISSION CENTRALE DE L'ÉCOLE

LNE participe à la labellisation E3D (établissement en démarche de développement durable). Cette labellisation comporte trois niveaux et elle est ouverte aussi bien aux écoles primaires qu'aux collèges et lycées. Une remise de diplômes a été organisée à l'automne en présence de la rectrice de l'académie.

Objectif COP 27 en Nouvelle-Aquitaine

S'ENGAGER !

COP 27 LYCÉENNE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Comme en 2021, LNE s'est associée aux actions de sensibilisation des lycéens à l'occasion de la Conférence des Parties sur le changement climatique. 13 lycées de la région y ont participé, traitant chacun un thème impacté par le changement climatique.

Trois lycées du Limousin ont eu la chance de participer à cet événement :

- Le lycée Edmond Perrier (Tulle, 19) Les lycéens de Tulle se sont interrogés sur la biodiversité des forêts de Corrèze.
- Le lycée Paul Eluard (Saint-Junien, 87) Les lycéens de Saint-Junien ont réfléchi sur les mobilités dans le bassin de vie de Saint-Junien.
- Le lycée Pierre Bourdan (Guéret, 23) Les lycéens de Guéret ont abordé les enjeux de la ressource en eau en Creuse.

Une restitution a été organisée à Bordeaux en présence d'élus régionaux et de scientifiques. Projet portée par Récréasciences, l'Espace Mendès France de Poitiers et Cap Science de Bordeaux, le Pacte Mondial des Jeunes Pour le Climat (GYPC). L'Association des Professeurs de Biologie et de Géologie du Limousin (APBG), était aussi partenaire. https://recreasciences.com/nos-evenements/objectif-cop/

Formations

L'éducation se conjugue aussi sous forme de formations. LNE en a organisé 5 à l'automne 2022, sur le changement climatique, l'accès à l'information environnementale, la pollution lumineuse, l'eau, la protection des chemins ruraux. L'organisation de ces formations est financée par une aide du Fonds de développement de la vie associative (FDVA).

Les stages de citoyenneté

Conformément à la convention relative à la mise en place du stage de citoyenneté spécifique aux auteurs d'infractions en matière environnementale signée avec le Parquet de Limoges et l'Office français pour la biodiversité (OFB) en 2021, quatre stages de citoyenneté spécifique se sont tenus en 2022 sur le site du centre nature la Loutre.

24 personnes ont été convoquées, 20 se sont présentées. Les infractions qui ont conduit à ce stage sont : dépôt de déchets, utilisation de pesticides, lavage de véhicule en période d'arrêté sécheresse, circulation de véhicule à moteur en espace protégé. LNE n'a pas forcément connaissance des procès-verbaux d'infraction et cette liste n'est pas complète.

Après une sensibilisation sur la biodiversité, les écosystèmes et leur fonctionnement, les services écosystémiques et leurs fragilités, qui se déroule à parts égales en salle et en extérieur, les stagiaires ont une information sur le droit de l'environnement et sur les espaces protégés. L'OFB présente, en début d'après-midi, ses missions dont le contrôle par les agents assermentés de la police environnementale. Le stage se termine par un aperçu des impacts du changement climatique et la nécessité de modifier nos comportements pour le limiter et s'y adapter. Une évaluation sous forme de questionnaire termine le stage.

Les stagiaires présents restent attentifs et ont une attitude positive en participant aux échanges, parfois avec des remarques pertinentes. Le stage semble même avoir été apprécié par une partie des stagiaires qui ont avoué y avoir acquis des connaissances nouvelles.

Le Service National Universel

LNE a assuré la partie développement durable du Service national universel (SNU) qui réunit des jeunes volontaires pour un stage de deux semaines. Cela s'est fait en deux temps : un premier en salle, assuré par Marcel Bayle, un deuxième au lac de Saint Pardoux avec Michel Galliot et des bénévoles d'Alternatiba, avec des animations ludiques autour de la biodiversité et du changement climatique. Deux séjours se sont déroulés en 2022 et LNE est sollicitée pour trois stages en 2023.

Le projet LIRES

LNE et l'APBG, association des professeurs de biologie géologie, adhérente à LNE, sont partenaires de l'Université de Limoges qui a obtenu le label « Science avec et pour la société » décerné par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, pour son projet co-porté avec Récréasciences, intitulé LIRES2 : Lire les Informations de la Recherche Évaluées par les Scientifiques avec et pour la Société.

L'opération « donne ta langue aux chercheurs » consistait à demander à des experts et des chercheurs de répondre en 2 minutes à une des nombreuses questions recueillies auprès du grand public. Le président de LNE a traité de « Quelles sont les conséquences du changement climatique sur notre santé ?» et « Pourquoi ce développement des épizooties et des pandémies ? »

Le projet « Parcelles de Mobilisation »

Pour une réappropriation populaire d'espaces de nature en ville dans 6 quartiers prioritaires de la politique de la ville

La biodiversité est un sujet complexe, difficile à transmettre. En zone urbaine, et particulièrement en zone urbaine défavorisée (les QPV, « Quartiers de la Politique de la Ville ») où le jardin privatif est une rareté, la nature semble absente du quotidien. Pourtant, la biodiversité se glisse dans les moindres interstices du béton : friches, parcs, jardins, pieds-de-murs… Périphériques, ces quartiers sont aussi souvent en contact avec des espaces naturels propices à la découverte d'une nature plus sauvage, mais pour des raisons culturelles et d'habitudes, ces sites ne sont que très rarement identifiés comme des lieux de sortie. Le constat est fait : il existe très peu de dispositifs de sensibilisation à la nature à destination de ces quartiers-là. Pourtant, une demande existe et se renforce, en particulier via les questionnements autour de la santé et l'alimentation.

L'enjeu principal est de décloisonner les savoirs : 5 associations du réseau FNE ont donc décidé de collaborer en 2022 pour relever ensemble le défi de mobiliser les habitants et habitantes de 6 QPV en faveur de leur biodiversité au travers du projet « parcelles de mobilisation citoyenne », financé par l'OFB. En Limousin, c'est LNE qui a mis en œuvre le projet, avec un soutien financier complémentaire de Limoges Métropole.

Partenaires du projet à Limoges, quartier du Val de l'Aurence :

Le concept **« Terres de cabanes »** est porté par l'association « Les Amis de la Dronne » créée en 2009 par Marc Jeannot, menuisier charpentier, et Corinne Tornabène, professeur des écoles. Il a pour objet d'interroger l'impact de nos modes de vies sur notre environnement. Dans le cadre de sa mission d'insertion, l'association coordonne la mise en place d'un jardin partagé dans le quartier du Val de l'Aurence. C'est à la place des deux anciennes tours des étoiles que s'étend maintenant ce jardin partagé entre les immeubles.

La BFM du Val de l'Aurence propose une programmation renouvelée chaque mois et des animations ponctuelles : tournois de jeux, journées thématiques, etc.

Le centre social ALCHIMIS : L'action du Centre Social cherche à « contribuer aux appropriations multiples de citoyenneté**,** au développement de liens sociaux, de pratiques collectives et doit également rythmer un authentique projet d'éducation populaire, le plus largement partagé ».

Les jardiniers en insertion de l'association Terres de cabanes, et les animateurs, ont été formé à la biodiversité ordinaire et ses enjeux. Tous les mercredi midi, une soupe partagée est offerte aux jardiniers et habitants, donnant l'occasion à plusieurs rencontres, animations et échanges avec eux. Nous avons également pu proposer aux usagers du centre social une sensibilisation à la biodiversité en ville.

La BFM l'Aurence a développé avec LNE un programme d'animations sur la thématique de la nature et de la biodiversité dans ses locaux au profit des enfants et familles du quartier (conférences, atelier constructions de gîtes et abris, jeux nature).

En lien avec ces trois structures, 12 temps de découverte de la nature ont été organisés ou animés par LNE en 2022. Plus de 220 personnes ont participé aux différentes animations mêlant solidarité et écologie. Vu le succès et la dynamique des partenaires, les animations se poursuivent en 2023 !

Un exemple d'étude « interprétation » avec Ellen, animatrice et éco-interprète

En 2022 la commune de Saint-Julien-Maumont (19) a fait appel à LNE pour bénéficier de conseils pour l'amélioration de l'accueil de biodiversité (en partenariat avec le CEN-NA dans le cadre du réseau Zones Humides) et pour réaliser l'étude préalable à la mise en place d'un sentier d'interprétation.

Le travail réalisé par LNE a permis de définir : le tracé du sentier, les thématiques de stations, le mobilier nécessaire, le coût des aménagements.

Ce travail a été complété par des conseils pour mise en place de nichoirs, gîtes à chauves-souris, de mares, pour l'amélioration de la ripisylve, l'aménagement de pierriers et la rehausse du fond de lit (levades) en faveur de la biodiversité de la commune.

Cette étude se poursuit en 2023 par la réalisation du sentier.

Zoom sur le partenariat avec Ecotree, autour de la foret de "la croix du Tilleul" à Sarran, par Jean-Michel, éco-interprète

EcoTree est une jeune société de gestion forestière née en Bretagne (29). Elle est devenue en 2020 propriétaire de la forêt de "la croix du tilleul" (7 Ha). Cette ancienne "coupe rase" a été achetée « post plantation ». Elle se situe à côté du musée Jacques Chirac et fera désormais l'objet d'une gestion durable.

L'activité d'EcoTree recouvre la plantation et l'entretien de massifs forestiers en France, en associant le corps social, les particuliers et les entreprises, dans le financement de ses projets. L'entreprise propose d'investir dans la création, l'entretien et le renouvellement de la forêt en devenant propriétaire d'arbres sur des massifs dont le foncier, grâce à une innovation juridique, est détenu par EcoTree.

Cette entreprise a sollicité localement Limousin Nature Environnement afin que nous menions plusieurs actions autour de cette forêt :

- Suivi scientifique et évolution des populations d'oiseaux (engagement sur 5 ans, 2022-2027)
- Action d'éducation à l'environnement avec les enfants de l'école de Sarran autour de la biodiversité des oiseaux (réalisée en 2022)
- Création et pose de nichoirs à oiseaux et chauve-souris dans ce boisement "en devenir" (réalisée en 2022)
- Mise en place d'un sentier d'interprétation sur la biodiversité forestière (à réaliser en 2023)
- Plantation d'une haie fruitière en périphérie à cette forêt (avec les croqueurs de Pommes de Corrèze) (à réaliser en 2023)
- Animation "grand public" (à réaliser en 2023)

Situation de la parcelle dite du "bois du tilleul"

Les études et actions en faveur de la biodiversité

Programme d'actualisation des ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs ayant un grand intérêt écologique, abritant la biodiversité patrimoniale, dans la perspective de créer un socle de connaissances mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire.
- Les ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riches que les milieux alentours.

En Limousin, l'actualisation de l'inventaire ZNIEFF dit de « deuxième génération » a pris fin en 2000. Depuis 2004, l'inventaire est entré dans une nouvelle phase : celle de l'inventaire en continu. La phase préalable à cette réactualisation a été la révision des listes d'espèces déterminantes ou, en cas de lacune pour certains groupes taxinomiques, leur création. Cette phase, désormais achevée, a couru de 2014 à 2015. LNE a alors été choisie par la DREAL pour proposer une méthode permettant d'évaluer « la déterminance » des espèces de faune. LNE a également piloté le travail des experts (GMHL, LPO, SLEM, SLO, SEL, FD Pêche, OFB) pour aboutir au catalogue des espèces de faune déterminantes des ZNIEFF en Limousin. Depuis 2016, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a désigné LNE au Secrétariat Scientifique de l'Inventaire (SSI), pour la faune.

Pour rappel, en 2016, la surface en ZNIEFF du territoire limousin était de 142965 ha soit 8.4% de sa surface totale. En France métropolitaine ce ratio est 4 fois plus élevé : 31.4%.

De 2018 à 2022 LNE et le CBNMC ont soumis 147 ZNIEFF au CSRPN :

- 2018 : 7 ZNIEFF : 3 créations, 2 révisions, 1 suppression
- 2019 : 27 ZNIEFF : 16 créations, 10 révisions, 1 suppression
- 2020 : 40 ZNIEFF : 24 créations,13 révisions, 3 suppressions
- 2021 : 63 ZNIEFF : 28 créations, 35 révisions, 1 suppression
- 2022 : 15 ZNIEFF : 11 créations, 4 révisions.

Ainsi ce sont 58 ZNIEFF existantes qui ont été révisées (périmètre et contenu), 83 ZNIEFF qui ont été créées pour 11666 ha de périmètre nouvellement inscrit à l'inventaire. Le taux de recouvrement en Limousin passe de 8,4 à 10,9 %. Pour 2023 il est prévu de proposer 43 ZNIEFF à la révision ou à la création.

Ce travail n'a été possible que grâce à l'implication des associations naturalistes et d'autres structures dans ce programme :

Partenaires limousins impliqués dans la révision des ZNIEFF :

Partenaires néo-aquitains participant au programme :

Animation du Plan Régional d'Actions en faveur de la Mulette perlière en Nouvelle-Aquitaine

LNE anime la déclinaison du Plan National d'Actions en faveur de la Mulette perlière depuis 2012. LNE est reconnu pour son expertise dans ce domaine. Cette politique de l'État vise à sauver et permettre la reconquête d'espèces rares, patrimoniales et fortement menacées. Ayant perdu 99 % de ces effectifs en 150 ans la Mulette perlière fait partie des espèces à « PNA ».

A ce jour on estime la population nationale à environ 350 000 individus répartie sur 150 cours d'eau en France. La Nouvelle-Aquitaine héberge environ 120 000 individus de Moule perlière répartis sur 79 cours d'eau. Cette région constitue donc un bastion pour cette espèce menacée et possède une très forte responsabilité dans sa sauvegarde.

Le Plan Régional d'Actions s'articule autour de trois axes : l'étude, la sauvegarde et la communication. LNE et son réseau d'acteurs régionaux et nationaux développent des actions pour répondre aux objectifs de ces trois axes.

Action A1.1 Réalisation d'une carte précise des données historiques et contemporaines de Mulette perlière en Limousin, Action A3.2 : Développement d'une base de données régionale.

Résultats 2021 / 2022 : La base contient 7914 données géoréférencées de Margaritifera margaritifera (contre 2300 en 2014). Nous avons la possibilité de produire des cartographies à la demande. En 2021 et 2022, 17 structures (Etat, BE, syndicat de rivières, DDT) ont pu bénéficier de l'extraction de données et d'une analyse des enjeux afin de mieux prendre en compte l'espèce dans ses diverses activités. Toutes les données de présence/absence géolocalisées sont envoyées au SINP.

Action A1.3 : Poursuivre l'inventaire permanent des secteurs connus et rechercher de nouvelles stations abritant l'espèce.

Résultats 2021 / 2022 : En 2021 et 2022, 67 personnes ont participé activement aux prospections. 252 tronçons ont été prospectés pour environ 37,6 km de linéaire parcouru au bathyscope, sur 5 départements. Sur cette période, 3357 naïades ont été topées au GPS dont 894 moules perlières. 9 espèces de naïades ont été trouvées et identifiées. Des prélèvements d'ADN environnemental ont également été faits.

Cette action aura permis de mieux connaitre le peuplement de bivalves et la métapopulation de Moule perlière de la Nouvelle-Aquitaine mais aussi d'améliorer encore le niveau de connaissance sur sa répartition. Un travail énorme reste encore à faire pour avoir une image correcte de la répartition de cette espèce.

Action A1.4 : Évaluer l'état de conservation des populations de Mulette perlière

Résultats 2021 / 2022 : Les secteurs à forts enjeux de sauvegarde sont aujourd'hui connus. Sur la base des dires d'experts locaux, les secteurs où les populations et les milieux semblent les moins dégradés ont été identifiés. Ces populations « clefs » font l'objet de suivis pour une partie d'entre elles. Une liste hiérarchisée des cours d'eau à enjeux est établie chaque année et diffusée (DDT, OFB, structures GEMAPI…).

Action A2.1 : Proposer une meilleure prise en compte de la Mulette perlière dans les différentes politiques eau/biodiversité. Action A2.9 : Mise en place d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Résultats 2021 / 2022 : LNE a proposé des ZNIEFF et des projets d'APPB concernant les bivalves patrimoniaux auprès des services de l'Etat (révision des ZNIEFF, SDAP…). Quatre propositions de mise sous protection forte ont été faites en collaboration avec le CEN Nouvelle-Aquitaine, le PNR Périgord-Limousin et la DREAL NA. Ces projets ont été présentés lors des réunions de la SRAP (Stratégie Régionale d'Aires Protégées) en 2022. Sept ZNIEFF « bivalves » ont été créées et 20 sont en préparation. LNE a fait des propositions d'acquisitions de terrains riverains de populations de Mulette perlière au CEN Nouvelle-Aquitaine (Neo-terra). Certaines ont abouti.

Action A 2.8 : Mise en contact des glochidies et des truitelles, Action A 2.8 bis : Production de jeunes mulettes en pisciculture

Résultats 2021 / 2022 : LNE vient, depuis 2017, en appui technique du CEN Limousin et de l'OFB sud 23 sur ces actions de renforcement de populations, sur le bassin versant du Thaurion. EDF participe financièrement à ces actions. En 6 ans, des milliers de truitelles sauvages ont été mise en contact avec des larves de Mulettes perlières puis relâchées dans le Thaurion. Espérons que ces jeunes truitelles et ces jeunes mulettes trouveront des conditions favorables à leur développement.

Action A.3.1 : Rédiger, animer et évaluer le PRA ; Action A3.3 : Décloisonnement de la démarche

Résultats 2021 / 2022 : LNE participe à l'animation du réseau national et régional des malacologues qui s'intéresse à la Mulette perlière. LNE coordonne des actions portées localement par diverses structures (PNR, CEN, OFB). Coordination d'actions en justice avec l'aide de la cellule d'assistance juridique de LNE. Participation aux échanges avec le Ministère et les animateurs des autres Plans Régionaux sur la rédaction d'un nouveau Plan National (2023/2032).

Action A4.1 : Coordonner la diffusion de l'information sur le PRA, formations

Résultats 2021 / 2022 : En 2021, grâce au soutien financier d'EDF, nous avons pu réaliser un film qui traite de la Mulette perlière en Limousin. Ce film a été largement diffusé au sein des réseaux. LNE s'efforce également de diffuser l'actualité des actions engagées via les réseaux sociaux et sur son site internet. Durant ces deux années, LNE s'est attaché à améliorer la formation des publics susceptibles de travailler sur des milieux hébergeant des bivalves, notamment des espèces protégées comme la Mulette perlière. Divers publics ont pu bénéficier des formations ou d'actions de sensibilisation sur les bivalves : CFPPA Ahun, naturalistes, syndicat de rivière, DIRCO, élus, agents de l'Etat, agents des DDT de l'OFB et des techniciens de rivières, Office International de l'Eau, bénévoles, plongeurs, scolaires…). Au total, se sont donc environ 770 personnes qui ont été formées ou sensibilisées à la Mulette perlière et ses enjeux de conservation en 2021 et 2022 en présentiel.

BILAN GENERAL

Notre Plan entre dans sa onzième année de fonctionnement. Les bilans dressés les années précédentes sont positifs. Les engagements des structures partenaires augmentent et les mutualisations des moyens humains et matériels fonctionnent bien. Les trois champs du Plan National sont traités dans le PRA. Des actions plus ciblées voient le jour notamment dans le cadre de Contrat Milieux Aquatiques, d'appels à projets ou d'initiative portée par des réseaux d'associations (FNE NA). Notre plan régional grandit donc d'année en année et avec lui la charge de travail des différents acteurs. Cette dynamique forte ainsi créée depuis 2012 est de bon augure pour la sauvegarde de notre mulette et des milieux qu'elle occupe en Nouvelle Aquitaine. Cependant, malgré ce bilan très positif, l'efficience des actions de sauvegarde se heurte au manque de moyens financiers dédiés réellement à la protection des espèces patrimoniales et à la sauvegarde de leur milieu de vie, dont pourtant nous dépendons.

Remerciements :

LNE tient à remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire avancer le PRA, que ce soit sur l'encadrement administratif, l'investissement financier, l'encadrement scientifique. Un merci particulier à celles et ceux qui ont réalisés des prospections avec nous. Au total, ces personnes ont fourni 284 journées / homme de prospection en 2021 et 2022.

Zoom sur… la gestion des parcelles soumises à la compensation pour ASF (Autoroutes du Sud de la France), avec Frédéric, animateur et chargé de projet

Le site de la « RD9 » se situe dans le département de la Corrèze (19), au nord de l'agglomération de Brive-la-Gaillarde (19). Il est à cheval sur trois communes : Saint-Germain-les-Vergnes, Chanteix et Saint-Pardoux-l'Ortigier.

La zone de compensation s'étend le long de la RD9. Ce barreau long de 4 km environ se situe sur deux cours d'eau principaux que sont le Maumont Blanc et le Ruisseau de Chauvignac. Le site est bordé de bocage vallonné, très peu urbanisé. Cette configuration en longueur et le fait que les parcelles de compensation sont essentiellement de petites tailles et fortement morcelées ne facilitent pas la mise en place des actions de gestion.

Historique :

- 2013 : ASF à l'autorisation préfectorale de destruction d'espèces protégées et de leurs habitats pour la construction du barreau routier qui relie l'A20 et l'A89. ASF doit par gestion ou conventionnement compenser 19 ha, mais il a été décidé de l'étendre à l'ensemble des surfaces sécurisées soit 57 ha.

- Un plan de gestion présente les objectifs et les actions envisagées qui permettent de mettre en place une gestion conservatoire visant à optimiser les conditions d'accueil du site pour les espèces protégées jugées patrimoniales, entre 2017 et 2037.

- Les inventaires écologiques ont été réalisés entre 2007 et 2016 par diverses structures et la synthèse a été faite par le bureau d'études Ecotone, puis repris conjointement par Limousin Nature Environnement (David Naudon) et par le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (Antoine Roche).

- C'est à partir de ces informations, complétées par des visites de terrain et la rencontre des principaux acteurs, qu'a été rédigé le Plan d'Actions (2017-2036).

En 2022 :

Début 2022, LNE et GMHL ont réalisés l'évaluation du Plan d'Action 1 de 2017 à 2021 et fait la mise à jour du plan de gestion.

Depuis mars 2022, le gestionnaire désigné par ASF (maître d'ouvrage) pour appliquer ce plan de gestion est Limousin Nature Environnement (Frédéric NOILHAC gestion du dossier depuis 2019) qui réalise, ou fait assurer, les suivis écologiques et s'assure de la bonne application des mesures proposées.

Petite victoire cette année, après de longues tractations, réunions... avec la signature d'une convention très attendue (depuis 2017) et ainsi la revalorisation financière des prestations des différents partenaires et prestataires depuis le début de ce dossier.

Sur 2022, sont mises en œuvre 11 actions de suivis et gestions avec 9 partenaires. Les structures gestionnaires et les partenaires locaux qui ont réalisé les actions sont : LNE (Limousin Nature Environnement), la SEL (Société Entomologique du Limousin), la SLEM (Société Limousine d'Etude des Mollusques), la MEP 19 (Maison de l'Eau et de la Pêche de

la Corrèze), B.E NICOLAS Vincent (Expertises faune-flore-milieux naturels Conseil en environnement), ARCADOUR (Association Locale d'Insertion et d'Économie Alternative et Solidaire).

Rappel des enjeux biodiversité (faune) :

Un enjeu au niveau du projet (allant de faible à majeur) a été attribué à chaque espèce en fonction notamment de son état de conservation et de l'état de ses populations à différentes échelles de son aire de répartition (locale, régionale, nationale, internationale). Les avis d'experts locaux ont été pris en compte.

Enjeux majeurs :
Moule perlière

Enjeux très forts :
Vertigo de Des Moulins
Sonneur à ventre jaune
Loutre d'Europe
Pie-grièche à tête rousse

Enjeux forts :
Pie-grièche écorcheur
Campagnol amphibie
Musaraigne aquatique
Musaraigne de Miller
Grand rhinolophe
Grande Noctule
Petit rhinolophe
Minioptère de Schreibers
Lamproie de Planer
Truite commune
Agrion de Mercure

Enjeux assez forts :
Murin à oreilles échancrées
Barbastelle
Noctule commune
Bouvreuil pivoine
Chouette hulotte
Chevêche d'Athéna
Pouillot de Bonelli
Chabot
Cuivré des marais
Agrion blanchâtre
Leste verdoyant

•Le programme Sentinelles de la nature

Sentinelles de la nature est un programme qui permet directement aux citoyens de signaler des initiatives favorables à l'environnement ou de faire connaître les atteintes portées à l'environnement. Pour cela, chacun peut se rendre sur le site www.sentinellesdelanature.fr ou sur l'application mobile. Sentinelles de la nature permet aux observateurs sensibles de devenir pleinement acteur de la protection de l'environnement.

Sentinelles, c'est aussi un outil qui permet aux associations du mouvement d'agir activement en menant des actions pour traiter les alertes reçues et aux bénévoles de se former pour être mieux armés face aux dégradations de l'environnement.

Limousin Nature Environnement a été moteur du déploiement de ce programme à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.

En 2022, Sentinelles de la nature, en Limousin, c'est :

- 176 signalement reçus dont 15 initiatives favorables

- 11 formations thématiques à destination des bénévoles et des membres du réseau

- des conseils quasi quotidiens de juristes professionnels en direction des bénévoles référents les plus impliqués pour les soutenir dans le suivi des dossiers.

- des équipes locales soudées et très actives qui prennent en charge les dossiers et qui partagent leurs expériences, répartis sur l'ensemble du territoire.

Des actions phares en 2022 :

En Creuse, la constitution d'une équipe de référents très impliqués a permis un véritable lancement du programme cette année. Les actions portent déjà leurs fruits avec notamment des nettoyages de décharges sauvages, la condamnation pénale d'un agriculteur pour avoir pulvérisé des herbicides à proximité d'un point d'eau ou une action de réouverture d'un chemin rural.

En Corrèze, historiquement très active dans le programme, 2022 a été marqué par une action spécifique sur les dépôts sauvages de déchets, en partenariat avec le Conseil départemental et l'association des maires de Corrèze. Afin d'aider les communes dans la prévention et la gestion des dépôts, les trois partenaires ont présenté un kit à destination des élus (notamment des maires) le 17 novembre. Ce kit comprend une proposition de protocole à suivre pour lutter contre les dépôts sauvages et des documents support pour agir (modèles de courriers, fiches conseil etc.)

En Haute-Vienne, 2022 a été marquée par l'implication toujours sans failles de Saint-Junien Environnement qui a élargi son permettre d'action à une grande zone à l'ouest et au nord-ouest du département et à une partie de la Charente Limousine. L'association agit sur de très nombreuses thématiques : déchets, pollutions, urbanisme, chemins ruraux… Elle s'est impliquée, à travers Sentinelles dans une quarantaines de dossiers !

Depuis cette année, Limousin Nature Environnement est également chargé par FNE Nouvelle-Aquitaine de l'animation du programme en Dordogne et en Charente. Dans ce dernier département, une équipe de bénévoles expérimentés sur le suivi des dossiers juridiques est maintenant épaulée par un salarié qui dispose de temps dédié, en plus du soutien de LNE.

La cellule d'assistance juridique

Bilan d'activité de la cellule d'assistance juridique de LNE, portée par Sources et Rivières du Limousin par convention, au bénéfice de ses associations membres et affiliées pour l'année 2022.

1- Contentieux / Pré-contentieux

- Dossier de destruction d'espèce protégée (tortues cistude) à Verneuil Moutiers
- Dossier de destruction d'habitat d'espèce protégée (en particulier moule perlière) en site Natura2000, à St Dizier Leyrenne
- Composition pénale et plainte pour SOS Faune Sauvage
- Plainte / Coupe rase forestière aux sources de la Vienne – Saint Setiers (19)
- Dossier de l'absence de mise en œuvre de mesures de compensation à la destruction de zones humides par le Conseil départemental de la Creuse
- Accompagnement d'une association contre l'extension d'une porcherie située à proximité immédiate de la Vienne

2- Convention avec le Parquet de Limoges engageant LNE comme partie prenante des stages de citoyenneté : relations régulières avec le substitut du procureur en charge des dossiers environnement du Parquet de Limoges, sur les plaintes déposées et dossiers en cours.

3- Assistance juridique

- Droit d'association et des associations
- Démocratie environnementale
- Application du droit - Conseils divers ponctuels auprès des associations

4- Formations

- Formation FNE NA Sentinelles de la nature « La gestion de l'eau à l'étiage, aspects juridiques »
- Formation LNE / FNE NA Sentinelles de la nature « Accéder à l'information environnementale pour mieux protéger la nature »
- Rencontres du réseau eau Adour-Garonne 2022 - Intervention : « c'est quoi un SAGE ? Que peut-on attendre d'un SAGE réglementairement ? Quels blocages ? »
- Intervention-conférence à l'AG 2022 de la confédération paysanne Limousin : « La gestion quantitative de l'eau face à la crise écologique : quels enjeux, quelles solutions pour l'agroécologie ? »

5- Activités pour la confédération FNE Nouvelle Aquitaine

- Participation à la rédaction de différents documents
- Assistance juridique ponctuelle auprès de bénévoles

Nos membres, en action !

L'Arbre et l'Abeille

La saison apicole 2022 doit nous servir à tous comme une année de référence pour diverses raisons et être regardée avec une attention particulière pour ses conséquences sur les abeilles mais aussi bien d'autres insectes pollinisateurs.

L'association l'arbre et l'abeille forte de plus de 50 adhérents apiculteurs ou sympathisants a été à l'ouvrage durant toute cette année et a fait rayonner son identité dans tous les lieux où elle a été présente.

L'association a fait le choix de fournir des essaims d'abeilles noires, essaims de qualité, et un bon suivi s'impose.

L'association est intervenue dans l'école de Brigueuil auprès des enfants dans le cadre du travail mené avec la mairie de Montrollet et du projet de rucher citoyen.

Nous avons honoré nos rendez-vous habituels auprès des associations des fleurs, de l'office de tourisme ou encore du marché festif.

La présentation du Film « Honey Land » a été une belle réussite.

Nous sommes invités au suivi du rucher de Saint Junien mais avec un regard plus extérieur car après la labellisation « 2 abeilles » le groupe de travail accède à une plus grande autonomie. Nous avons assuré le suivi du rucher municipal de Javerdat, rucher qui avait été, sur les fonds propres de l'association, équipé de 4 essaims d'abeilles noires. Une partie de la récolte mise en pots de verre a été remise à Mme la Maire de Javerdat.

Mme Julien a pris en charge la participation de l'association au Téléthon 2022 pour les deux communes Cieux/Javerdat. On peut regretter que malgré le label Api Cité, la présence d'un sentier à vocation pédagogique, et d'un rucher municipal, aucun travail ne puisse prendre le relais de cet espace préservé de biodiversité par le biais du conseil municipal des enfants.

Au niveau sanitaire nous sommes toujours en contact avec l'A.S.A.D. pour tout ce qui concerne la santé de l'abeille, le traitement contre le varroa, les avancées sur le frelon asiatique ou encore sur la question nouvelle posée par le moustique tigre.

Interventions :

- **Rucher citoyen de Montrollet**
- **Bilan sur les abeilles sauvages**
- **Les ruches de biodiversité**

Association Charles Legendre des Botanistes du Limousin

Plus de 30 sorties-formations botaniques organisées sur l'année, dans tout le Limousin.

L'association participe également à des évènements comme la Fête de la Nature, la Fête des Simples...

Association Météorologique

L'association météorologique a été créée en 1999 dans le but de faire des animations et de la vulgarisation scientifique sur le thème de la météorologie et du climat.

L'activité, sur l'année 2022, a consisté en :

1- Réalisation de 14 conférences en Limousin mais aussi plus loin comme à Martigues ou La Rochelle ;

2- Interventions en milieu scolaire pour 17 établissements.

L'association dispose d'une exposition sur le changement climatique dont un volet sur son impact sur la civilisation des Inuits du Groenland ; Exposition de 14 panneaux qui est à disposition des personnes ou associations. En 2021, cette exposition a été revue pour le compte de Récréasciences, le Centre de culture scientifique technique et industrielle du Limousin (CCSTI).

Association pour la Sauvegarde de l'Environnement pour Limoges et Communes Ouest

Contribution aux enquêtes publiques (E.P.)

- Sur la commune de Verneuil, E.P. relative au reclassement d'un espace boisé classé (EBC)
- Sur la commune d'Aureil, bien qu'éloignée de notre secteur géographique, nous avons noté la transformation d'une zone naturelle (ZN) en zone de maraichage (ZN-maraîchage)
- Sur la commune de Limoges :
  - E. P. sur la transformation d'une zone naturelle de loisirs (ZN ludique/loisirs) en zone naturelle pouvant accueillir de l'hébergement (ZN ludique/loisir avec hébergement NIG) dans le secteur d'Uzurat
  - Nous avons déposé une contribution lors d'une E. P. : réduction d'un EIVP (espace vert à intérêt paysager) dans le cadre d'une extension de la société NGE-LACIS en Zone Magré-Romanet. Relevant l'insuffisance des éléments documentant le projet, nous avons refusé notre accord.

Consultation pour des concertations préalables

Nous avons participé, via Internet, tant pour l'accès aux documents que pour le dépôt de nos conclusions à différentes concertations préalables :

- A l'échelle de la région NA : « Orientations stratégiques et impact environnemental du Contrat Plan Etat Région (CPER) Nouvelle Aquitaine »
- Projet « avenir du traitement des déchets résiduels » (ATDR), dans le cadre général d'une réflexion sur le devenir de l'incinérateur de Limoges. L'ASELCO a participé à une des « réunions publiques thématiques », à l'ENSIL-ENSCI.

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin - GMHL

Le GMHL est une association de protection de l'environnement créée en 1995. Nos 6 salariés et 300 adhérents s'intéressent particulièrement aux Mammifères (chauves-souris et mammifères terrestres), Reptiles et Amphibiens.

Nos actions principales sont : sensibilisation (édition de supports, d'un Atlas sur les Mammifères, Reptiles et Amphibiens sorti en 2022, sorties natures), protection (créations de mares, de gîtes à chauves-souris, d'abris à mustélidés…) et étude (suivis naturalistes, expertises faunistiques…).

Parmi nos actions, nous gérons la plus grande base de données naturalistes locale sur les Mammifères, Reptiles et Amphibiens : Faune-Limousin (et son application gratuite NaturaList), que tout le monde peut utiliser, pour contribuer à la connaissance et à la protection des espèces locales !

Haut Cher et Combraille

Cette association dont le siège social est situé à Marcillat en Combraille a été constituée en 2005. Dès sa création et jusqu'à aujourd'hui, ses dirigeants ont tenu à s'intégrer au sein des comités de gestion des sites Natura 2000 nouvellement institués et qui recouvrent en partie les vallées du Cher (département de l'Allier) et de la Tardes (département de la Creuse).

Pour une meilleure information au sujet de ces sites voisins, précisons que le site creusois « Gorges de la Tardes et vallée du Cher » englobe totalement la vallée aval de la Tardes jusqu'à sa confluence avec le Cher et seulement la partie creuse de la vallée Cher puisque le cours d'eau délimite les départements. Jusqu'à présent, il n'y avait pas d'installation de site Natura 2000 en vis-à-vis sur le versant Allier de cette partie du Haut-Cher. L'année 2022 a vu la mobilisation de quatre communes de l'Allier (Mazirat, La Petite Marche, Marcillat et St Marcel) pour contribuer à l'extension amont du site Allier d'origine dit « Gorges du Haut-Cher ».

De nombreuses séances de travail ont été nécessaires pour structurer cette extension qui maintenant confirme la juste cohérence naturelle existant entre les versants Allier et Creuse de la partie Haut-Cher, là où Habitats et Espèces d'intérêt communautaire se confondent.

La LPO Limousin

En 2022 la LPO Limousin, avec plus de 800 adhérents, ses nombreux bénévoles et son équipe de 8 salariés, a mené de nombreuses actions, projets et études dont voici les principales :

- La LPO Limousin est organisée en groupes géographiques dans les trois départements limousins, au plus près des adhérents. Les bénévoles actifs en charge de ces groupes y initient de nombreuses actions de sensibilisation à la protection de la biodiversité, en direction des adhérents et du grand public, à travers des sorties naturalistes, des conférences mensuelles et initiations à des suivis d'espèces locales.

- Animation du site Natura 2000 de la Vallée de la Dordogne (19)

- Suivi de plusieurs espèces dans le cadre de plans régionaux d'action ou de plans nationaux d'action (pies-grièches, milan royal etc.)

- Animation de plusieurs programmes de science participative qui impliquent nos adhérents :

  - Programme STOC EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Ecoute Ponctuelle Simple)
  - Programme SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs)
  - Programme EPOC (Estimation des Populations d'Oiseaux Communs) et sa déclinaison pour le prochain atlas des oiseaux de France (EPOC ODF).
  - Observatoires Rapaces
  - Programme LIMAT (Limicoles et Anatidés nicheurs)
  - Wetlands (recensement hivernal des oiseaux d'eau dans le but d'obtenir un état de santé des zones humides de la planète)

Tous ces protocoles sont à retrouver sur le site https://www.oiseauxdefrance.org/ « découvrir les dispositifs ».

  - Comptage des Oiseaux des Jardins (près de 4.000 participants à travers la France en mai 2022). Protocole à découvrir sur le site https://www.oiseauxdesjardins.fr/. Ce protocole est animé au niveau national.

- Animation du plan de gestion initial de la réserve départementale de biodiversité des Gravières d'Argentat (19)

- Projet pour la création d'une réserve départementale de biodiversité de l'étang de la Pouge (St-Auvent – 87)

- Suivi du programme agriculture et biodiversité avec notamment la plantation de plus de 10 kilomètres de haies sur 9 exploitations agricoles du secteur Monts et Barrages (87). Partenariat actif avec "Terre de liens"

- Signature de la charte forestière du PNR ML

- Formation de techniciens forestiers

- Publication de 2 numéros d'EPOPS (la revue des naturalistes du Limousin) et des calendriers des sorties naturalistes

- Animation et développement du réseau "Refuges LPO"

- Une action commune avec LNE sur l'Enduro de la Creuse (lettre préfète)

- Représentation des associations de protection de la nature au Comité Régional Biodiversité (Collège 4)

Nos Villages et nos chemins

Nos Villages et Nos Chemins
Association de préservation de l'environnement du patrimoine et de la qualité de vie

Trois évènements parmi nos activités de 2022 :

Passerelle de la haute Renaudie, commune de Bussière Galant, des supports contenant de la créosote supportaient une passerelle dans la zone humide située au-dessus de la Dronne où on réintroduisait les moules perlières (programme Life) :

Une victoire après quatre années de demandes argumentées en relances… et avec le soutien de LNE, la passerelle a été reconstruite dans le matériau local non traité. Nous y avons organisé une sortie naturaliste conduite par Cedric Devilléger responsable zones humides du PNR.

Une journée randonnée « sur les traces de notre histoire » avec Jean François Vignaud, plus de 80 personnes au départ du Grand Puyconieux, commune de DOURNAZAC circuit de 11 km avec pique-nique au village de la côte. Le circuit au départ du point culminant des monts de Chalus (site habité dès la préhistoire) empruntait ensuite un chemin de résistance où le site de Broucillou a hébergé jusqu'à 120 jeunes pendant la seconde guerre (entre 1943 et 1945). Le chemin entre Puyla faye et la Favinie a été sauvé par l'association qui a dû aller au tribunal administratif (jugement favorable en première instance et en appel). Cheminant toujours sur des sentiers sans goudron le château de Montbrun, les villages de Bort et de Bussière Montbrun ou de jeunes agriculteurs bio nous ont offert un jus de pomme avant le retour.

Un chantier, au cœur de nos activités : sur le chemin de poste réhabilitation d'une portion du chemin Limoges-Bordeaux sur la commune de Firbeix

Et toujours dans un esprit convivial, bonne humeur, défis, joies partagées.

Saint-Junien Environnement

Saint-Junien Environnement étant une association généraliste, il est toujours difficile de retenir quelques actions parmi d'autres pour présenter un bilan des actions menées en 2022.

En collaboration avec les services de la DREAL, nous avons obtenu la fermeture et le nettoyage d'une décharge illégale gérée par la commune de Chaillac sur Vienne.

Notre participation à l'enquête publique pour l'aliénation d'une portion du chemin rural partant de Saint Brice sur Vienne « Chez Guillou » à Saint-Junien « Beaulieu ». Suite à notre contribution le chemin n'a pas été aliéné. Il s'est avéré que la personne demandant son acquisition est le président de CR 87.

Annulation par le Tribunal administratif de la délibération autorisant la vente du domaine des Goulas pour construire un lotissement à Saint-Junien.

Cet espace de plus de 8 hectares proche du centre-ville, regroupe à la fois des prairies sèches avec affleurement rocheux, des prairies humides, une zone humide, des espaces boisés et un talweg. A l'heure où l'on parle de renaturer les espaces en ville, il nous parait essentiel de conserver celui-ci en l'état. Bien sûr la lutte se poursuit même si le premier porteur de projet a jeté l'éponge, un deuxième pointe le bout de son nez.

Tenue de stands d'informations :

- Printanières de St Christophe
- Forum des associations
- Fête des plantes

Conférences/projections/débats/visites :

- Festival horizon vert au Ciné Bourse
- Festival alimenterre. Projections au Ciné Bourse de St junien et Salle des fêtes de St Christophe avec l'association Par Ici La Bonne Soupe (PILBS)
- Visite du site de l'étang à Cieux après effacement avec le SABV et SRL
- Conférence sur l'eau avec le SABV au ciné Bourse

Contribution aux enquêtes et consultations publiques :

- Un chemin à Cussac (vendu)
- Deux chemins à Rochechouart (vendus)
- Treize chemins à St Brice sur Vienne (11 vendus, 2 sauvés)
- Deux chemins à Glandon (Vendus)
- Deux chemins à Chateauponsac (Vendus)
- Consultation publique relative aux mesures de protection des personnes par rapport aux épandages de pesticides.
- Consultation publique pour la création d'une microcentrale hydroélectrique au moulin Pelgros
- Consultation publique au projet d'autoroute concédée A147
- Agenda 21 de la POL

SILVA

Les 22,23 et 24 juillet 2022 l'association SILVA a organisé la 12ème édition du Festival photographique "Signé NATURE" à Saint ETIENNE aux clos (19) et SAVENNES (63). Un très large public s'est retrouvé autour des expositions de vingt photographes animaliers et de nature, de balades natures, stands associations de gestion et protection de la nature, marché artisanal, conférence et séances de ciné en l'Eglise de St ETIENNE aux clos.

Les 12,13 et 14 novembre "Signé NATURE" s'est déplacé autour d'une grande exposition photographique à la salle polyvalente de LA COURTINE (23). Là encore le public était au rendez-vous.

L'association a également participé par des expositions à la Foire aux coqs de pêche de NEUVIC le 1er mai, une exposition intitulée "Rencontres sauvages" au mois de juillet à la Médiathèque d'USSEL et le 13 octobre à la 31ème Fête de la science à USSEL.

Société Mycologique du Limousin

Les activités de la SML ont encore été nombreuses en 2022. Majoritairement des sorties guidées et commentées sur le terrain, suivies de détermination et d'inventaires ; mais aussi des expositions en salle.

- samedi 8 mai : LAGRAULIERE (19) sortie commune avec les botanistes de l'ALBL en forêt de Blanchefort.

- samedi 1er octobre : CHAMBERET (19) avec l'association Découverte et Patrimoine.

- vendredi 7 et samedi 8 octobre : La SOUTERRAINE (23) en collaboration avec la municipalité (réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale). Participation des écoles primaires et maternelles le vendredi. Dans le cadre de la Fête de la Science.

- dimanche 9 octobre : Forêt d'Epagne à SAUVIAT-SUR-VIGE (87). Dans le cadre de la Fête de la Science. Avec l'association Gabbrô-forêt d'Epagne.

- vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 octobre : SAINT- SEBASTIEN (23), à la demande de la municipalité. Le vendredi a été réservé aux scolaires. Dans le cadre de la Fête de la Science.

- samedi 22 et dimanche 23 octobre : ALLOUE (16) journées mycologiques (excursions et exposition). Avec l'association Pauses Culturelles.

- jeudi 27 octobre : LADIGNAC-LE-LONG (87). Avec la municipalité.

- samedi 29 octobre : lac de SAINT-PARDOUX 87). Avec l'office de tourisme du Haut-Limousin.

- lundi 31 octobre : tourbière des Dauges à SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE (87).

- samedi 5 novembre : COMPREIGNAC (87) avec l'association Compreignac-Rencontres-Nature.

- dimanche 6 novembre : LAURIERE (87). Avec l'association Nature et Patrimoine dans les Monts d'Ambazac.

- dimanche 13 novembre : gouffre de la Fage à NOAILLES (19).

- lundi 14 novembre : Réserve Naturelle des Sauvages à Grandmont commune de SAINT-SYLVESTRE (87).

- dimanche 20 novembre : étang de Jonas à AMBAZAC (87).

- dimanche 27 novembre : vallée du Brezou à CHANTEIX (19),

Société Limousine d'Etude des Mollusques (SLEM)

Depuis 2015 la SLEM œuvre à améliorer la connaissance et la prise en compte des mollusques continentaux du Limousin mais plus largement en Nouvelle-Aquitaine.

L'année 2022 a permis de combler les lacunes en termes de données de mollusques notamment sur des secteurs pauvres en connaissances.

La SLEM n'ayant pas de salarié, le travail réalisé repose uniquement sur le bénévolat. La SLEM gère une base de données qui contient 26655 données de moules d'eau douce, d'escargots et de limaces pour 266 espèces recensées. Ces données sont toutes versées au SINP.

En 2022 la SLEM comptait 38 adhérents et 12 administrateurs. Un site internet contient tous les documents de la vie de l'association et un lien vers la diapothèque. La SLEM anime aussi une page FB. Elle tient à disposition de ses adhérents du matériel (appareil photo, loupe binoculaire, bibliographie, matériel de prélèvements…).

La SLEM organise des sorties d'inventaires, un stage annuel de formation, des ateliers de détermination des coquilles et des sorties d'initiation pour le grand public.

En 2022 la SLEM a réalisé des études (inventaires ZNIEFF (LNE), participation au Plan Régional d'Actions en faveur de la Mulette perlière (LNE), appel à projet « RNN Etang des landes, recherche et suivi des Vertigo » (CD23), appel à projet « Recherche des Vertigo sur 30 sites NATURA 2000 en Nouvelle-Aquitaine. » (LPO), mise en place de suivis Vertigo dans le cadre de mesures compensatoires (ASF)).

Sources et rivières du Limousin

Briance si tu m'étais conté !

Chaque semaine (en principe le mercredi ou jeudi) le groupe Milieu programme son parcours : une invitation est en principe expédiée le lundi précédent. Les Présidents des AAPPMA concernés sont systématiquement informés et invités En 2022 l'activité principale des bénévoles de la commission milieu de SRL a été la prospection du **bassin versant (BV) de la Briance.** Ils ont pris leurs bottes et leurs équipements pour suivre les 58 km du cours d'eau principal de sa confluence avec la Vienne jusqu'à sa source dans la commune de Surdoux (87) mais aussi ses affluents principaux (**Roselle, Breuilh, Ligoure, Blanzou et Petite Briance**) pour avoir un échantillon représentatif, quelques petits ruisseaux et rus de son chevelu. C'est donc un total de **142km** qui ont été parcourus avec une méthode rodée au fil des années :

Tronçonnage en parcours successifs afin de faire la totalité du cours d'eau principal et le

suivi d'un panel significatif de ses affluents (Tronçon de base : 3 à 5 km),

Prise de notes, prise de photos géo-référencées (1 photo /100m), rédaction d'un compte-rendu détaillé

35* sorties ont permis :

d'observer l'état de son lit, ses berges, la constitution de sa ripisylve, sa faune et sa flore ;

de mesurer régulièrement température, conductivité, PH, oxygène dissout et conductivité.

d'observer les dénivelés, consigner les ruptures de continuité, les faciès, les perturbations, l'érosion, le piétinement, les pollutions….

Enfin, de faire un constat objectif des nombreux aspects positifs à préserver et en contrepartie celui des altérations anthropiques dommageables qu'il serait souhaitable de rectifier.

Chaque sortie fait l'objet d'un compte rendu détaillé ; les conclusions de nos observations seront consignées dans un document de synthèse pour ce BV. Ce travail de prospection et d'observation de la commission permet à SRL d'être au niveau de compétence attendu pour participer aux différents comités de pilotage des CTMA (contrats territoriaux des Milieux Aquatiques) ou autres instances régionales de gestion de l'eau.

Pressions et points sensibles sur le cours principal de ce BV en bref :

- Une forte érosion naturelle teinte presque en permanence l'eau de la Briance, cette érosion est due au substrat géologique traversé, essentiellement constitué de gneiss
- Des zones de piétinement qui accentuent l'érosion naturelle ; l'élevage bovin est important sur ce secteur
- Une pression « obstacle à la continuité » avec des seuils infranchissables et pour la plupart sans usage. Ces seuils bloquent les sédiments et provoquent à l'amont des zones lentiques à fort envasement
- Un stress hydrique précoce sans doute lié au contexte de changement climatique. La pluviométrie annuelle habituelle et régulière de 1000 à 1200mm/m2/an n'est plus au RDV depuis plusieurs années
- Des rus non tracés sur le référentiel IGN

Le bassin versant de la Briance :

Longueur totale de cours d'eau : 662 km, superficie du bassin versant : 618 km2; altitude amont : 515 m; altitude aval : 207 m; nombre de plans d'eau sur son bassin versant : 821 totalisant 300 ha.

* 12 sorties sur les 58 km de la Briance; 3 sorties sur les 15 km de la Ligoure; 6 sorties sur les 23 km de la Roselle; 6 sorties sur les 20 km de la Breuilh; 3 sorties sur les15 km du Blanzou et 5 sorties sur les 18 km de la petite Briance

Vélivélo

En 2022, l'association représente 362 adhérents et elle est accompagnée d'un salarié et un service civique.

Nous avons agi sur plusieurs plans :

- Concertation avec les pouvoirs publics : Nous rencontrons régulièrement Limoges Métropole pour échanger sur les aménagements. Nous avons ré-intégré les réunions du SDIAC. Et nous avons lancé un recours pour l'aménagement avenue de Broglie.

- Actions de sensibilisation à la pratique du vélo : Cela représente 8 sensibilisations grand public, 8 formations en entreprise, 3 animations jeune public, 11 balades/randonnées et 1 fête du vélo.

- Prévention à la sécurité : Nous avons participé à l'évènement national "Cycliste Brillez". Nous avons vendu du matériel de sécurité à prix réduit et avons réalisé 3 actions de prévention.

- Ateliers participatifs de réparation de vélo : Cela représente 81 permanences d'atelier à notre permanence et 30 ateliers mobiles dans 4 quartiers prioritaires de Limoges, 10 formations à la mécanique et 2 cafés-réparations.

- Réemploi des vélos : Nous avons collecté 338 vélos dont 60% ont pu être remis en circulation et valorisé 80 vélos pour pièces. Nous avons également participé à une bourse aux vélos.

- Apprentissage du vélo : Nous avons formé une vingtaine de personnes lors de 30 séances de vélo-école.

La Voix de la Route 704

« La Voix de la Route 704 » a été particulièrement dynamique en 2022. L'association a mis l'accent sur l'information et le dialogue avec les décideurs (département, commune, etc.) et avec la population. Concrètement : courriers, stand, bulletins d'information, réunions, site Internet. L'association a également participé activement à l'enquête publique en remettant un dossier très complet et argumenté. Celui-ci démontrait les insuffisances et inconvénients du projet et présentait des propositions d'amélioration, pour limiter les atteintes à l'environnement, tout en améliorant les conditions de circulation.
L'enquête publique s'est soldée par un ensemble d'avis défavorables, à un près. Au 20/02/2023, le département n'a pas communiqué à la préfecture sa décision officielle sur ses intentions, par rapport aux réserves du commissaire-enquêteur et la préfecture n'a pas encore statué sur l'utilité publique du projet d'aménagement de la RD 704 au sud du Vigen.

Communication externe

OUTILS INTERNET

Le site internet www.lne-asso.fr a été visité 11707 fois, et 29432 pages ont été visualisées quasiment comme en 2021. Et ce sont encore les pages « activités et sorties » et « nous connaître » qui sont les plus consultées.

La page Facebook est suivie par 3900 personnes dont 2/3 de femmes.
https://www.facebook.com/Limousin-Nature-Environennement-195393110544031

La lettre info est réalisée tous les mois et envoyée à 260 personnes. Elle est disponible sur le site internet à la page http://www.lne-asso.fr/publications/.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Jean-Jacques Rabache, directeur de LNE et Michel Galliot, président ont assuré de nombreuses interventions sur les médias locaux, France-bleue, France 3, radio Openfm. Le journal « le Populaire du centre » a relaté certaines de nos animations à la Loutre. L'expertise de LNE et de ses associations est souvent sollicité par les journalistes locaux.